

Collectif de soutien aux droits du peuple palestinien

*Motion déposée en préfecture de Corse
Le 10 janvier 2009*

L'opération militaire que mène depuis près de 3 semaines l'Etat d'Israël dans la bande de Gaza nous révolte. Chaque jour qui passe signifie plus de morts et plus de blessés, essentiellement civils, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement israélien.

Cette offensive prend le relais d'un blocus infligé depuis plusieurs années à un million et demi de personnes qui vivent à Gaza.

De très nombreuses organisations d'aide humanitaire, de développement et de défense des droits de l'homme, Médecins sans frontières, Agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens, Comité international de la Croix Rouge, Comité catholique contre la faim et pour le développement, Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, OXFAM... témoignent aujourd'hui d'une même situation d'effroi et appellent au secours.

De son côté, le Hamas continue d'envoyer des missiles dans le sud d'Israël. Si cette violence contre des civils est une violation des conventions de Genève, rien ne peut justifier l'engagement massif et meurtrier de l'armée israélienne.

Comme tous les drames qui se jouent au Proche-Orient, la situation actuelle prend racine dans le déni d'existence dont est victime le peuple palestinien. Remédier à l'humiliation quotidienne que celui-ci subit exige de rompre avec l'impuissance.

Ce qui se passe aujourd'hui à Gaza et dans les territoires occupés nous concerne tout simplement parce que notre conscience nous interdit de nous taire.

Le collectif de soutien aux droits du peuple palestinien qui regroupe des associations, des syndicats et des partis politiques* a décidé de reprendre la parole.

Nous voulons mêler nos voix à celles qui de par le monde demandent, en premier lieu et d'urgence, que soit mis un terme aux combats en cours.

Nous dénonçons l'attitude des Etats-Unis qui se font les complices de l'Etat d'Israël en usant de leur droit de veto à l'ONU.

Nous interpellons le Président Sarkozy.

Face au drame qui se joue sous nos yeux, quelques heures d'arrêts des combats et l'ouverture d'un corridor humanitaire sont des réponses dérisoires. Il ne s'agit pas d'aménager un état de guerre mais d'y mettre fin. Il faut donc agir vite et sans ambiguïté.

Nous exigeons du gouvernement français qu'il porte auprès des Nations unies une résolution ordonnant la levée du blocus et un cessez-le-feu immédiats sous peine de

sanctions, le retrait des forces israéliennes hors de Gaza et l'installation d'une force de protection.

Devant les graves atteintes aux droits de l'Homme que subissent les palestiniens, nous exigeons du gouvernement français et de l'Union européenne qu'ils suspendent l'accord d'association avec l'Etat d'Israël et toute coopération militaire avec ce dernier.

Nous exigeons de la communauté internationale qu'elle fasse respecter ses propres résolutions qui sont la base d'un règlement du conflit, notamment par la création d'un Etat palestinien pleinement souverain sur l'ensemble des territoires occupés.

Le chemin de la paix, d'une paix juste et durable, est connu : c'est le droit international.

Il est temps, enfin, de l'imposer.

* Les organisations signataires de cette motion, membres du Collectif de soutien aux droits du peuple palestinien :

- ACST (ass. cult. et sport. des Tunisiens)
- A Filetta
- ASCM (ass. sport. et cult. des Marocains)
- Association des étudiants étrangers de l'Université de Corse
- Association des Marocains de Corse-du-sud et de Haute-Corse
- Avà Basta
- Canta u populu corsu
- CFDT Corsica
- CGT de Corse-du-sud
- Cinqui So
- Diritti Païsanu
- Federazione di l'eletti
- FSU de Corse-du-sud et de Haute-Corse
- Insemu per Aiacciu
- I Verdi corsi
- Ligue des Droits de l'Homme
- Manca naziunale
- PCF de Corse-du-sud
- Per a pace
- PNC
- SGEN-CFDT de Corse-du-sud et de Haute-Corse
- STC
- UNSA Corse
- U Taravu